

Historique du champ français de la recherche interethniques.

Très peu d'auteurs, Roger Bastide excepté, se sont intéressés aux relations interethniques. Il a compris l'importance de cette question en raison de son séjour prolongé au Brésil (13 ans).

Il convient dans un premier temps de définir le champ des relations interethniques, car il ne faut pas les confondre avec des champs parallèle ou très proches. Il ne faut pas confondre l'étude des ethnies et les relations interethniques. Cette dernière comprend l'étude de groupes définis comme des ethnies, mais dans le domaine dynamique des relations que ces groupes ont entre eux. L'objet est de comprendre ce qui se joue dans la relation et ce qui en ressort sur le plan social, au point de vue de la catégorisation, de la définition de soi et des autres, etc. Les relations interethniques sont aussi à distinguer des relations internationales qui sont du ressort de la sociologie politique. Elles sont aussi à distinguer des relations interculturelles, qui n'opposent pas nécessairement des groupes.

Les relations interethniques s'inscrivent dans des cadres nationaux. Ce qui est capital dans ces relations, ce sont les cadres sociaux au sein desquels elles ont lieu. Ces relations ne se réduisent pas aux relations raciales ; les contres d'intérêts sont multiples.

Cette discipline a pris son indépendance et a constitué un champ d'étude spécifique assez tardivement (vers 1980). Les questions interethniques sont donc demeurées occultées pendant longtemps dans les sciences sociales françaises. Or la catégorisation ethniques est un des modes de classement possible dans une société avec le sexe (genre), l'âge et la place dans les systèmes de production. Il s'agit d'un domaine qui touche aux classements sociaux, c'est-à-dire quelque chose qui est perçu comme tel par la société et les individus qui la composent.

- Le sexe ou genre. Les Réré de Polynésie sont des mâles qui occupent des postes socialement dévolus aux femmes. Ils sont considérés par l'ensemble de la société comme des femmes et eux mêmes se considèrent comme tels, allant jusqu'à se féminiser dans les comportements publics (vêtements, attitudes, etc.)
- l'âge. Selon Bourdieu, « la jeunesse n'est qu'un mot ». Quels sont les critères qui donnent les différentes limites de la jeunesse. Jeunesse pour qui ? Comment ? Quelle est la perception sociale de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse. On s'aperçoit que la société a tendance à repousser les limites de la vieillesse et l'on parle de troisième âge...
- Le statut social est fondé sur la place occupée par l'individu dans les systèmes de production, quelle que soit le type de société économique : chasseurs-cueilleurs, sociétés agraires ou industrielles.
- le classement social à partir de l'origine et de la culture supposée d'un individu. Les autres ne sont pas comme nous, c'est pourquoi les autres sont ailleurs. Dans ces systèmes une grande place est accordée à la parenté et aux origines réelles ou mythiques. Dans les « sociétés primitives », l'ethnonyme qui définit le groupe d'appartenance dans la langue locale a pour signification l'homme vrai, d'être l'archétype de ce que sont les hommes.

Or la France avait toutes les possibilités pour s'interroger sur les différences de cultures. La France est un pays profondément hétérogène. Jusqu'en 1914, la France a été très

composite dans sa propre perception. Eugen Weber parle d'un « assemblage de terroirs » (La France des terroirs). Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, la France est un pays d'immigration massive. Dans l'entre-deux-guerres, la France est le premier pays d'immigration massive du monde selon le ratio immigrants/nationaux. Au XIX^{ème} siècle, les étrangers, à Paris, étaient essentiellement constitués par les provinciaux qui constituaient le premier groupe de migrants de la société préindustrielle. D'autre part, la France est une des principales puissances coloniales ; à l'intérieur de son empire, elle était confrontée aux questions ethniques.

Les causes du retard français.

Elles semblent de deux ordres : idéologique et épistémologique

Idéologique.

Le mythe national français prend son ampleur avec la Révolution et la Nation en armes. Le mythe national se fait autour du citoyen. Mais au sein de la République française qui a proclamé l'égalité de tous les citoyens, les statuts sont divers. L'esclavage continue dans les colonies jusqu'en 1794. L'autre question d'égalité concerne la différence entre les sexes. Malgré la proclamation des droits de l'homme et du citoyen, les statuts sont différents selon le genre et l'appartenance ethnique.

Ce mythe de la France une et indivisible est repris par les historiens du XIX^{ème} siècle (Michelet, Guizot, Thiers). L'immigration qui se développe à partir du milieu du XIX^{ème} siècle apparaît comme extérieur à l'histoire de la France.

Epistémologique

Ce retard s'inscrit dans le contexte de la naissance de la sociologie. Durkheim semble avoir évacué volontairement le problème des relations interethniques, car il voulait mettre au point une science positive, indiscutable. Pour cela, il lui fallait tenir la sociologie éloignée des débats politiques essentiellement passionnels. Or la question des étrangers est éminemment passionnelle.

Durkheim est juif, fils de rabbin juif et l'identité juive est mise en question en France (Drumond et l'affaire Dreyfus) et dans le monde avec la création du sionisme de Herzl. Durkheim perçoit le danger qu'il y aurait de faire des questions interethniques le centre des études sociologiques. Durkheim et les autres juifs sont considérés comme des « assimilés » à la société française ; ils sont reconnus comme des citoyens à part entière de la France.

Durkheim ne traite pas sociologiquement de la grande affaire qui a divisé la France de son époque, l'affaire Dreyfus. En tant que citoyen, il est dreyfusard et est un des fondateurs de la Ligue des droits de l'homme. Il défend Dreyfus comme un Français à part entière et joue de la solidarité nationale contre les solidarités originelles. Il donne la préférence à la solidarité organique sur la solidarité mécanique (du Travail social). Les sociétés à solidarité mécanique sont les sociétés traditionnelles basées sur le lignage ; la solidarité organique n'est pas imposée, mais repose sur le contrat, l'association des individus qui décident de s'unir.

Durkheim développe une sociologie plus théorique qu'empirique ; il étudie la société prise dans sa globalité. D'autre part, les sociologues de la première génération ont des bourgeois qui ont peu l'occasion de côtoyer les groupes étrangers.

Quand l'ethnologie se différencie de la sociologie, elle devient la science du lointain, de l'Autre lointain. IL n'y a aucune perception d'une altérité interne à l'hexagone. Il y a une négation de la réalité de l'immigration. L'altérité ne se conçoit que dans un cadre éloigné.

L'ethnologie française est une ethnologie du primitif. Ce primitif va de pair avec ce qui est originel, premier (dans le sens arts premiers), archaïque. Ce qui préexiste à tout contact avec la société industrielle. Comme la recherche porte sur la situation avant le contact, les chercheurs ne s'intéressent pas à la rencontre, au contact, à l'étude de la confrontation entre des groupes différents.

Enfin, la domination du marxisme universitaire a été un frein à l'étude de l'interaction entre les groupes ; les études ont été volontairement limitées au conflit de classes. Ils craignaient que l'étude des conflits interethniques n'évacue le problème de la lutte des classes ; ils ont donc étudié l'immigration à travers le travailleur immigré (surexploitation - lutte de classe) et non comme un rapport entre des groupes différents (émigrés/nationaux).

Enfin, après la seconde guerre mondiale, le succès du structuralisme qui s'intéresse plu à la permanence qu'au relationnel a été un frein aux études interethniques. Les relations étant essentiellement dynamiques s'opposent et par là au structurel. Pour Levy-Strauss, il y a danger dès qu'il y a contact. Pour Bastide, ce qui est important, ce qui compte, c'est la dynamique, la reformation du groupe.

Le point de la recherche française.

Des origines à la fin de la seconde guerre mondiale.

Jusqu'en 1945, il y a peu de travaux en raison des conditions qui ont présidé à la naissance de la sociologie et de l'ethnologie française. La sociologie est dominée par l'école durkheimienne. La seule exception que l'on trouve dans ce courant de pensée est le texte publié par Marcel Mauss sur la Nation. Mais cette publication est posthume (1954).

Roger Bastide a été un précurseur dans l'étude des relations interethniques. Il a publié en 1931 une *enquête sur les Arméniens de Valence* (Revue internationale de sociologie). L'étude de Bastide est bien centrée sur les relations interethniques car il prend en compte les contacts entre les groupes, le syncrétisme religieux, etc. Il est probable que les origines de Bastide, protestant cévenol, donc minoritaire dans une France catholique soit pour quelque chose dans cette approche des minorités au sein de la société française.

En 1932, Maurice Halbwachs publie *Chicago, expérience ethnique* (Annales, Economies et Sociétés). Il a effectué un voyage à Chicago, découvert les travaux de l'école de Chicago sur les étrangers dans la ville. Il présente cette expérience comme quelque chose d'exotique, d'étranger à la réalité française : « *S'il existe à l'université de Chicago une école de sociologie originale, cela revient au fait qu'elle n'est pas éloignée de son lieu d'observation* ». Dans son article, il oppose la population parisienne, homogène, à la population hétérogène de Chicago. Or Paris est la ville de France qui possède le taux d'immigration le plus élevé de France et d'Europe.

La même année, G. Mauco, un géographe soutient sa thèse de doctorat sur *les étrangers en France*. Cette thèse est excellente pour les sources qui sont fournies. Il démontre qu'il y a de bons et de mauvais étrangers selon le degré d'intégration possible.

De la seconde guerre mondiale jusqu'à l'avènement des Indépendances africaines.

Roger Bastide rentre en France en 1950 et crée à l'Ecole des hautes études en sciences sociales la chaire des relations sociales et des contacts culturels. Cette chaire constituera la base d'un centre de recherches à partir des années 60. Il lance des programmes sur les populations étrangères en France (Haïtiens, Antillais, etc.) Parallèlement, sous l'influence de Georges Balandier se développe une socio-anthropologie coloniale. Il pose le principe que rien ne peut être compris dans une société, aux groupes en présence, si l'on ne prend pas en compte la situation qui a mis ces groupes en présence l'un de l'autre. L'immigré est une création du national, comme le national se définit par rapport à l'immigré. Notons la différence de vocabulaire pour la même situation entre la France et les U.S.A. En France, l'étranger devient un immigré, mot qui sous-entend qu'un jour où l'autre, il quittera le pays d'accueil. Sa présence n'est souhaitée que temporaire. Aux U.S.A., il s'agit d'immigrants, c'est à dire de personnes ayant un projet d'installation que l'on souhaite définitive.

Des études sont effectuées par l'INED dans les années 50 par l'équipe de A. Girard sur la perception des étrangers. Andrée Michel étudie les *travailleurs algériens en France* ; elles s'intéresse essentiellement à l'immigration familiale et aux rapports au sein de la société immigrante.

C'est aussi l'époque d'une recherche sociologique sur le racisme avec des oeuvres de Bastide, de Lévy-Strauss (*Race et Histoire*), de Michel Leris et d'Andrée Michel (*Sociologue et question raciale*). L'intégration des étrangers se heurte au racisme de certains secteurs de la société française.

A partir des années soixante.

Les études se structurent. En 1966 est créée la commission nationale pour la recherche sur les questions interethniques. Cette commission a peu de moyens, mais pose le problème des questions interethniques. Un centre de recherche est créé à Nice. Il organise, à l'étranger, les premiers colloques sur cette question et publie la première revue spécifique à cette question : *Ethnies* (1968). En 1969, Roger Bastide propose un cours universitaire sur les relations interethniques, mais ce cours ne sera pas créé.

Dans les années 70, les études sont axées sur la question de l'immigration. Les travaux universitaires épousent plus des problématiques sociales au détriment d'une étude sur le fond. Création d'une nouvelle revue : *Pluriel* et le CNRS crée un groupe de recherche sur les relations interraciales.

Il faut attendre le début des années 90 pour qu'une problématique des relations interethniques voie le jour. L'immigration n'est pas un fait sociologique en soi ; c'est la façon dont les étrangers sont accueillis qui forme l'objet principal de l'étude. Les modes d'intégration dépendent des modèles de conception de la nation, de la manière dont l'immigrant est créé et perçu. Durant les premières années 90 apparaissent les premiers ouvrages sur la question : Poutignat : *Théorie de l'ethnicité* ; D. Schnapper : *La relation à l'autre*, etc.

Mais le champ inter-ethnique a été « inventé » aux Etats-Unis où il a été considéré comme le champ prioritaire de la sociologie.

Bibliographie complémentaire.

- Bastide Roger : Les Arméniens à Valence (Bastidiana N° 23-24)
Citron Suzanne : Le mythe national (Ed. Ouvrières)
Chevallier Louis : Classes laborieuses, classes dangereuses (Pluriel)
Halbwachs Maurice : Chicago, expérience ethnique (Les Annales - 1932)
Levy-Strauss : Race et Histoire (Gallimard Folio)
Mauss Marcel : La nation (*Année sociologique* 1954)
Michel Andrée : Sociologie et question raciale.
Morin Edgar : La rumeur d'Orléans.
Poutignant : Théorie de l'ethnicité (A. Colin)
Schnapper Dominique : La communauté des citoyens (Gallimard)
Schnapper Dominique : La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique (Gallimard)
Weber Eugen : La France des terroirs (Fayard).